

**Nombre de Conseillers** : en exercice /\_10\_/ présents /\_09\_/ votants /09/

L'an deux mil seize, le 12 juillet le Conseil Municipal de la commune de SAINT-MESMIN, dûment convoqué le 6 juillet, s'est réuni, en session ordinaire et en présence de bénévoles, à la mairie, sous la présidence de Mr Guy BOUCHAUD, Maire.

**PRESENTS** : Mmes Annick JACQUET, Sandra COMBY, Yvette DEVAUD, Guy BOUCHAUD, Guy HAYE, Jean Pierre DURAND, Pascal GERAUD, Bernard LABORIE, Frédéric LEYMARIE,

**Absents** : Olivier ROCHE excusé,

**SECRETAIRE** : Sandra COMBY

Le Maire souhaite la bienvenue aux bénévoles et aux membres du Conseil et les remercie pour leur présence. Il demande l'autorisation de rajouter un point à l'ordre du jour :

Délibération sur l'achat d'un podium.

Cette demande est accordée à l'unanimité.

### **1/Délibération sur l'achat d'un podium.**

Le Maire rappelle que lors de la dernière réunion du Conseil, tous les membres avaient accepté à l'unanimité l'idée d'acheter un podium pour améliorer la qualité des spectacles organisés dans le Cantou. Il rappelle aussi qu'il avait présenté 3 devis et que celui de la société Europodium pour un montant de 7 610,86 € HT avait été retenu et que le Conseil avait demandé à Fred LEYMARIE de tenter d'obtenir une remise complémentaire aux 30 % déjà consentis.

Fred précise aujourd'hui que la première proposition est ferme et définitive.

Le Conseil autorise donc le Maire à engager la dépense de 7 610,86 € HT pour l'achat de ce podium.

### **2/Présentation du permis de construire pour l'extension du hangar municipal.**

Le Maire présente le plan de la future construction et la vue future de ce nouvel ensemble qui s'intégrera bien dans le site du Verger de l'Avenir.

Le Conseil autorise à l'unanimité le Maire à adresser la demande de permis de construire aux services de l'Etat.

### **3/Point sur les travaux en cours ou à venir:**

- **Isolation de la partie « vie » du bâtiment communal.** Le Maire annonce que les travaux vont débuter le lundi 18 juillet et qu'ils seront terminés pour le bal du 5 août.
- **Réfection de la route des Jarthes.** Les travaux vont commencer mi-septembre.
- **Fauchage des bordures de voies et chemins communaux.** Le Maire indique que la commune essaie de respecter au mieux la charte départementale sur l'environnement et que les employés municipaux ont reçu les consignes d'effectuer le moins de passes possibles sur ces voies, ce qui peut expliquer une végétation parfois plus dense qu'à l'accoutumée.
- **Aménagement de la descente du chemin rural « des plantations » aux Maziaux.** Un devis a été demandé aux entreprises, il sera communiqué au Conseil dès réception.
- **Réfection de la route de La Côte.** Le Maire explique que ce chemin rural a besoin d'être remis en état. Le Conseil accepte à l'unanimité son inscription dans le plan des travaux prévus pour le 1<sup>er</sup> semestre 2017.

Divers :

### **Intégration des deux Communautés de Communes**

Guy HAYE et le Maire font le point sur l'intégration des Communautés de Communes. Ils annoncent que les trois commissions chargées de préparer cette intégration (dont l'une : Economie, tourisme et urbanisme était présidée par le Maire) ont présenté leurs

travaux lors de la réunion plénière des deux Comcoms le 11 juillet et que l'ensemble des propositions ont été acceptées à l'unanimité par tous les délégués intercommunaux.  
( Extension du PLU/I à la future Comcom, dissolution de l'EPIC de la CCCRP , poursuite du projet de maison de santé à EXCIDEUIL, convention avec THIVIERS pour l'élaboration des documents d'urbanismes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017 , voirie communautaire limitée aux bourgs , harmonisation des taux d'imposition etc...)

Le Maire précise que toutes ces négociations se sont déroulées dans une excellente ambiance et que tous les participants ont fait preuve de tolérance et de bienveillance.

La réunion du Conseil s'est terminée à 21h45 et après l'ensemble des participants ont abordé la préparation des marchés de nuit et des 3 jours festifs de SAINT-MESMIN.

Tous se sont répartis les tâches et adopté le planning et le déroulement de ces différentes manifestations jusqu'au dernier marché de nuit du 17 août.

Un document récapitulant ces différentes tâches et fonctions sera distribué à chacun.  
Le Maire a sensibilisé tous les participants (qui porteront le maillot vert AIS à chaque manifestation) sur la sécurité.

Le Maire Guy BOUCHAUD